

MAIRIE des CERQUEUX

2 & 4, rue du Vieux Logis 49360 LES CERQUEUX

Téléphone : 02.41.55.90.12 - Télécopie : 02.41.55.97.30 - E-mail : mairie.cerqueux@orange.fr - Site Internet : www.lescerqueux.mairie49.fr

Conseil municipal : séance du 7 Septembre 2017

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Poupard, Balada, Point, Chevalier, Bodin, Levesque, Gaboriau, Le Breton, Courtois, Barbier, Vivion et Guetté.

Pouvoirs : M. Duveau donne pouvoir à M. Guetté.

Absent excusé : M. Sorin

Finances

Création d'une régie – Le conseil municipal autorise le maire à créer une régie « produits divers » afin de permettre l'encaissement des sommes inférieures à 15 € et des sommes dues au titre des locations de salle.

Affaires sociales

Portail familles – L'accès au portail doit être finalisé au plus vite pour permettre aux familles d'inscrire leurs enfants aux différents services (cantine et accueil périscolaire).

Bulletin communal – La commémoration de la guerre 14/18 devrait être évoquée dans le prochain bulletin. Un article sera rédigé, en accord avec la section des anciens combattants. Le document rédigé par M. Michel Denéchère, sur ce thème, pourrait servir de base.

TAP – Pour cette 4^{ème} année, on compte 10 groupes le lundi, 8 groupes le mardi et 10 groupes le jeudi. En moyenne 95 enfants (sur 117 inscrits) participent aux TAP.

Une réunion du comité de pilotage (avec le conseil d'établissement de l'école) devrait avoir lieu prochainement pour discuter de l'avenir des TAP.

Cantine – Une réunion a eu lieu le 27 juin 2017 avec les membres du GABB Anjou (Groupement des Agriculteurs Biologistes et Biodynamistes), le personnel de cantine et Françoise Rabier pour discuter de l'approvisionnement en produits locaux bio.

En ce début d'année scolaire, un PAI (projet d'accueil individualisé) a été mis en place pour deux enfants.

Repas des aînés – Le choix du menu est en cours. Les invitations vont être lancées. Un mail sera envoyé aux conseillers municipaux pour leur demander s'ils seront présents.

ALSH d'été – La fréquentation est en hausse avec en moyenne 28.5 enfants/jour en juillet et 14.4 enfants/jour en août.

Ecole – D'importants travaux de rénovation ont été réalisés par les familles dans la classe de GS-CP et dans la salle de motricité pendant les vacances. Une présentation a été faite lors de la porte ouverte du 1^{er} septembre 2017.

RAM – Voir pour l'achat des jeux demandés par les assistantes maternelles.

Voirie - Urbanisme

Travaux – Pour information les travaux suivants ont été réalisés :

- Elastomère sur la voie communale n° 3 (Foucherie – Grande Troche) et la voie communale n° 4 (petite route de Somloire)
- Recalibrage sur les chemins de la Sévrie, du Puy Aubrun, de la Gettière et sur la voie communale n° 5 (route d'Yzernay).
- Purges sur le chemin de la Petite Troche.

Sentiers de randonnées – Le fléchage doit être vérifié et les panneaux remplacés si nécessaire.

ADC – Un relevé de la voirie (voies communales et chemins ruraux) va être réalisé.

Droit de préemption urbain – Le conseil municipal décide de ne pas faire usage de son droit de préemption pour l'immeuble situé 1 et 3, rue des bleuets.

Classement des voiries – Suite à une vérification des longueurs de voirie avec l'ADC, il a été constaté que les voiries des différents lotissements n'ont jamais été intégrées dans le domaine public. Le conseil municipal, considérant que ces voies sont ouvertes à la circulation publique, décide de classer les rues suivantes : allée des acacias, rue des chênes, allée de l'aubépine, allée du lavoir, rue Saint Jean, rue des ajoncs, rue des coquelicots, rue des jonquilles et rue des bleuets dans le domaine public communal.

Place du 11 novembre – Suite aux travaux d'enrobé, il faudra revoir l'aménagement pour la circulation.

Réseau téléphonique – Des problèmes de réception sont signalés à la Foucherie, au centre bourg et route d'Yzernay. L'information sera remontée vers les responsables d'Orange. Il leur sera également demandé d'intervenir auprès des propriétaires pour que l'élagage soit fait.

Terrain en friche – Les habitants de la Petite Troche se plaignent de désagréments occasionnés par un terrain laissé en friche par ses propriétaires. Le maire signale qu'un courrier a déjà été envoyé aux propriétaires. Des renseignements vont être pris pour voir quelles mesures de contrainte peuvent être appliquées sans frais pour la commune.

Plaque d'égout – Un essai va être fait en soudant les plaques pour voir si cela est efficace.

Champ blanc – Un arbre de l'espace vert menace de tomber. L'abattage est prévu prochainement.

Bâtiments communaux

Mise en accessibilité de la Salle St Jacques – suite à l'appel lancé en juin, neuf cabinets d'architecture ont envoyé une candidature. La commission d'appel d'offres a retenu trois d'entre-eux qu'elle a auditionné le 1^{er} septembre dernier. Suite à cette audition et aux précisions apportées par les trois cabinets quant au montant des honoraires, la commission propose le classement suivant :

1 – Agence Grégoire

2 –A propos architecture

3 – Fardin architecture.

Le conseil municipal décide de confier la maîtrise d'œuvre de ce dossier à l'Agence Grégoire.

Agglomération du Choletais

CLECT – Suite à la réunion du 3 juillet 2017, un rapport a été produit, qui doit être approuvé par les conseils municipaux. Par ailleurs, la CLECT a procédé à l'évaluation des charges transférées à l'occasion du transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ». Les membres de la CLECT ont proposé la fixation libre de l'ajustement de l'attribution de compensation de chaque commune (procédure dérogatoire prévue dans le code Générale des Impôts). Cette procédure nécessite des délibérations concordantes du conseil de Communauté et de l'ensemble des communes.

En ce qui concerne la commune des Cerqueux, le transfert de charges au titre du PLU s'élève à 800 € par an.

Le conseil municipal approuve le rapport de la CLECT et l'ajustement de l'attribution de compensation.

Proximité-Solidarité – une rencontre a eu lieu avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui a présenté ce qui est fait sur le département.

RAM – Joël Poupard rencontrera la nouvelle animatrice d'ici la fin de l'année. Il n'y a aucun problème signalé aux Cerqueux.

Finances – La Taxe pour l'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) passera de 12.60 % à 9.11 % en 2018.

Loisirs – Les enfants de l'école des Cerqueux vont bénéficier de l'accès à la patinoire, la piscine, le CISPA de Ribou et au golf pendant la prochaine année scolaire. Tout est financé par l'ADC y compris les transports.

Transports – La ligne 17 est ouverte à tous sous réserve d'un titre de transport (carte ou ticket).

Questions diverses

Personnel communal - Le maire informe le conseil municipal qu'il a recruté Steven Cordier durant le mois d'août pour remplacer Pascal Longuet pendant ses congés annuels. Steven Cordier étant employé à raison de 20 heures par semaine à la commune de La Plaine, un contrat de 15 heures/semaine lui sera fait du 18/09 au 13/10/2017 pour compenser l'absence de Teddy Haudebault pendant ses congés annuels. Par ailleurs, Steven remplacera Mélanie Lopez pour le ménage des salles le week-end à compter du 15/09/2017.

Réception de la télévision – Un courrier sera envoyé à l'Agence Nationale des Fréquences pour signaler d'importants problèmes de réception de la TNT.

Fibre et très haut débit – Cet été, le débit internet était très faible. Les modalités de déploiement de la fibre devraient être connues en fin d'année.

Prochaines réunions

Conseil Municipal :	Jeudi 5 octobre 2017	20h15
Maire/adjoints	Mardi 3 octobre 2017	20h00
Commission Affaires sociales	Jeudi 14 septembre 2017	20h30